



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

8388652

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 22/12/2022

Retour Préfecture : 22/12/2022

MARCHES PUBLICS

EXE9

RECEPTION DES TRAVAUX

PROPOSITIONS DU MAÎTRE D'ŒUVRE ET DÉCISION DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE RELATIVES À LA LEVÉE DES RÉSERVES¹

Le formulaire EXE9 est un modèle, qui peut être utilisé par le maître d'œuvre, pour formaliser ses propositions relatives au procès-verbal de levée de réserves (formulaire EXE8).

Il peut aussi être utilisé par le maître de l'ouvrage, pour formaliser sa décision concernant la levée des réserves, qu'il a émises dans sa décision de réception des ouvrages (formulaire EXE6).

A - Identification du maître de l'ouvrage

Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère
BP592
17 Avenue du Bourg 38081 L'ISLE D'ABEAU Cédex
Tel : 04.74.27.28.00
Fax : 04.74.27.69.00

B - Identification du titulaire du marché public

TC INNOV SAS
9 rue Benjamin Franklin – PA de l'Abbaye II
44 160 PONTCHATEAU
RCS Saint Nazaire – 41244425900037 – APE2223Z

C - Identification du maître d'œuvre

SAS CABINET D'ÉTUDES MARC MERLIN
Agence de Lyon 25 Rue Saint Jean de Dieu – 69007 LYON
Tél : 04 72 56 97 10
Fax : 04 72 56 97 11
Numéro de SIRET 428 634 356 00508

D - Objet du marché public

(Travaux d'amélioration du traitement des odeurs de l'unité de compostage de Traffeyere)

E - Objet de la levée des réserves

La levée des réserves porte sur :
(Cocher la case correspondante.)

- la réception de l'ouvrage comportant les prestations suivantes :
La totalité des travaux objet du marché
- la réception partielle de l'ouvrage relative aux prestations désignées ci-dessous :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

F - Propositions du maître d'œuvre relatives au procès-verbal de levée des réserves

Au vu du procès-verbal de levée des réserves, en date du 17/05/2022;

je soussigné, maître d'œuvre, propose :
(Cocher la case correspondante.)

1. de rapporter la réception des travaux et prestations, l'exécution des épreuves mentionnées dans la décision de réception des ouvrages du n'ayant pas été concluantes.
2. de lever toutes les réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages, intervenue le 19/08/2021. .
3. de maintenir l'ensemble des réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages, intervenue le
4. parmi les réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages intervenue le, de lever celles figurant dans l'annexe n° du présent formulaire.

Il est proposé de maintenir les réserves suivantes :
(Cocher la case correspondante.)

- 4.1 l'exécution des épreuves énumérées à l'annexe n° ci-jointe.
- 4.2 l'exécution des travaux et prestations listés à l'annexe n° ci-jointe.
- 4.3 la correction des imperfections et malfaçons indiquées à l'annexe n° ci-jointe.
- 4.4 les installations de chantier doivent être repliées et les terrains et les lieux doivent être remis en état, avant le
- 4.5 les conditions de pose des équipements doivent être mises en conformité avec les spécifications des fournisseurs, avant le

G - Signature du maître d'œuvre

A : LYON , le 17/05/2022

CABINET MERLIN
Ingénieurs - Conseils
6, rue Grolée
69289 LYON Cedex 02

Signature
(maître d'oeuvre)

6, rue Grolée
69289 LYON Cedex 02
CABINET MERLIN
Ingénieurs - Conseils

H - Décision du maître de l'ouvrage

Au vu du procès-verbal de levée des réserves, en date du 17/05/2022, et des propositions complémentaires présentées le 17/05/2022 par le maître d'œuvre ;

le maître de l'ouvrage décide :
(Cocher la case correspondante.)

1. d'accepter toutes les propositions complémentaires du maître d'œuvre relatives au procès-verbal de levée des réserves.
2. de ne pas retenir les propositions complémentaires du maître d'œuvre relatives au procès-verbal de levée des réserves et de :

2.1 rapporter la réception des travaux et prestations, l'exécution des épreuves mentionnées dans la décision de réception des ouvrages du n'ayant pas été concluantes.

2.2 lever toutes les réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages, intervenue le

2.3 maintenir l'ensemble des réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages, intervenue le

2.4 parmi les réserves dont était assortie la décision de réception des ouvrages intervenue le, lever celles figurant dans l'annexe n° du présent formulaire.

Il est décidé de maintenir les réserves suivantes :
(Cocher la case correspondante.)

2.4.1 l'exécution des épreuves énumérées à l'annexe n° ci-jointe.

2.4.2 l'exécution des travaux et prestations listés à l'annexe n° ci-jointe.

2.4.3 la correction des imperfections et malfaçons indiquées à l'annexe n° ci-jointe.

2.4.4 les installations de chantier doivent être repliées et les terrains et les lieux doivent être remis en état, avant le

2.4.5 les conditions de pose des équipements doivent être mises en conformité avec les spécifications des fournisseurs, avant le

I - Signature du maître de l'ouvrage

A : L'Isle d'Abeau , le 17/05/2022

Signature
(maître de l'ouvrage)

Date de mise à jour : 01/04/2019.

EXE9 – Réception des travaux – Levée des réserves
Propositions du maître d'œuvre
Décision du maître de l'ouvrage

(référence du marché public)

Page : 3 / 3

